



LES CPS EN GREVE LE 17 FEVRIER 2014!

Alors qu'au dernier groupe de travail l'administration avait acté que les vacances devaient être comblées et que "la situation en matière d'emploi était insuffisante", les directions locales n'en ont eu cure.

A l'époque, une étude ergonomique avait été effectuée et devait être présentée aux CHS locaux pour mise en oeuvre des préconisations retenues.

A l'heure actuelle, l'application des nouvelles normes SEPA n'a absolument pas été anticipée en terme de moyens humains et matériels. La mise en place des macros sous open office est chronophage et contre-productive. Le matériel informatique obsolète ne permet plus de faire face aux applications actuelles. Et que dire de cette vaste blague de la mise en place de la téléphonie par SFR ?

Les agents des CPS n'en peuvent plus !

Alors que la Direction Générale s'était engagée à ce que les vacances d'emplois soient comblées, que des postes soient créés en CPS relais, que des postes soient implantés par la prise en charge de nouveaux départements, le CPS de Lille a juste vu une bascule de 18 agents du CPS fixe vers le CPS relais. A Montpellier, pendant la campagne de recouvrement, seule une faible partie des agents du CPS Relais rejoint effectivement le CPS fixe.

Pour les équipes des CPS Relais, lors du groupe de travail sur l'indemnitaire sera abordé l'abandon de la prime CPS pour ces agents lors de leur période en activité avec le CPS Fixe.

Nous revendiquons, dès lors :

- le respect des engagements de la Direction Générale, pris lors du dernier GT, **EN MARS 2012**, en terme d'emploi et de moyens (comblement des vacances d'emplois, implantation des postes découlant de la prise en charge de nouveaux départements, création d'emplois aux CPS Relais, nouveaux casques plus performants)
- le maintien de la prime de CPS pour les équipes en Relais
- l'arrêt de la gestion de Gaïa par les CPS
- l'adaptation des normes SEPA et leur gestion au sein des CPS, avec de réels moyens humains et matériels
- le déploiement d'un parc informatique performant
- l'application des préconisations de l'étude ergonomique

Les agents des CPS seront en grève le 17 février !

Ils réclament la réouverture d'un groupe de travail au niveau national pour qu'enfin soient débattus à nouveau les sujets afférents à l'emploi et aux conditions de travail !